

PÉDAGOGIE

Hommage aux Institutrices de la province de Québec

Le personnel enseignant des écoles primaires catholiques de la province de Québec, aux trois degrés : élémentaire, modèle et académique, est composé de 8,761 personnes.

Savoir : *Degré élémentaire* : 52 instituteurs laïques, 4,434 institutrices laïques, 111 instituteurs religieux, 392 institutrices religieuses ; *Degré modèle et académique* (1) : 223 instituteurs laïques, 507 institutrices laïques, 778 instituteurs religieux, 2,264 institutrices religieuses, soit un total de 8,761 instituteurs de toutes catégories (2).

Il est à remarquer que les institutrices laïques seules sont au nombre de 4,941, disons cinq milles, et que les écoles du degré élémentaire leur sont presque exclusivement confiées. (3)

Ces écoles du degré élémentaire, communément appelées les petites écoles, ne sont pas toujours les plus agréables à diriger. La modicité du salaire, l'éloignement de l'école, dans les *rangs*, le peu de confort que les classes offrent assez souvent, toutes ces choses ne sont pas absolument attrayantes pour une jeune fille qui, dans la plupart des cas, a passé plusieurs années dans un bon couvent, où elle a puisé les connaissances nécessaires pour subir un examen sérieux devant le Bureau central.

Comment se fait-il donc que, règle générale, les commissions scolaires pourvoient assez facilement leurs écoles de titulaires diplômées, et cela en dépit des inconvénients que nous mentionnions il y a un instant ? A quoi devons-nous attribuer la persévérance, dans l'enseignement, d'un grand nombre de jeunes filles, bien douées, sous tous les rapports ?

La seule réponse convenable que nous puissions faire à ces deux questions, la voici : Les institutrices qui persévèrent dans l'enseignement obéissent à une *vocation* spéciale attirant à elle les âmes d'élite.

(1) Ces termes : *élémentaire, modèle et académique* correspondent aux expressions : *élémentaire, moyen et supérieur* dont on se sert en France.

(2) Ces chiffres sont tirés du Rapport du Surintendant de l'Instruction publique, année 1900-1901.

(3) Dans cet article, nous parlons spécialement des institutrices laïques des écoles élémentaires, parce que depuis quelque temps la lutte scolaire, chez nous, se poursuit presque exclusivement autour de leurs humbles fonctions.

Tous les esprits droits reconnaissent le dévouement et le savoir des institutrices religieuses. Et *L'Enseignement Primaire* n'a jamais manqué, dans l'occasion, de louer bien haut l'œuvre admirable que ces saintes femmes accomplissent dans le silence et le recueillement de leur vie monastique.